



Procès -Verbal **du Conseil Communautaire du 20 janvier 2015**

Le 20 janvier 2015, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle polyvalente de Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier BAZINET, à la suite de la convocation adressée le 14 janvier 2015.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire : 62

Nombre de membres titulaires présents : 51

Nombre de membres suppléants présents : 2

Nombre d'absents : 2

Procurations : 7

Secrétaire de séance : Jean-Didier ANDRIEUX

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité. Pour la délibération 2015/08 2 conseillers communautaires s'abstiennent.

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 2015/01: Désignation de deux délégués au Syndicat des Rivières du Bassin de la Dronne (SRB Dronne)

Le Conseil Communautaire procède à l'élection de Clément LEMERCIER (titulaire) et Guy NADAL (suppléant) proposés par la commune de Nanteuil Auriac de Bourzac pour siéger au Syndicat des Rivières du Bassin de la Dronne.

DELIBERATION 2015/02: Modification des statuts du SMCTOM-Secteur de Ribérac

Le Conseil Communautaire approuve le retrait des communes de Douzillac, St Jean d'Ataux, Chantérac, St Aquilin, St Germain du Salembre qui adhèrent à la Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre (CCIVS) du SMCTOM de Ribérac. Toutefois compte tenu des incidences ce retrait est conditionné à une contribution financière de la CCIVS et à la mutation vers cette collectivité de deux agents du SMCTOM de Ribérac.

DELIBERATION 2015/03: Désignation des représentants au Centre Social et Culturel Intercommunal

Le Conseil Communautaire désigne les 13 représentants titulaires et suppléants du collège « élus » au Centre Social et Culturel Intercommunal.

DELIBERATION 2015/04: Demande d'accréditation pour l'accueil des Services Volontaires Européens

Le Conseil Communautaire approuve la demande d'accréditation pour l'accueil des Services Volontaires Européens (SVE) et autorise le Président à signer tous les documents liés à cette accréditation.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

DELIBERATION 2015/05 : Création d'un service commun d'instruction des Autorisations Droit du Sol (ADS) et signature d'une convention de transition avec l'Etat

Le Conseil Communautaire décide de mettre en place un service commun intercommunal chargé de l'instruction des Autorisations de Droit du Sol qui sera opérationnel à compter du 1er juillet 2015 et autorise Monsieur le Président à signer une convention de transition avec la DDT afin de bénéficier d'un accompagnement en vue de la mise en place du service au 1er Juillet 2015.

DELIBERATION 2015/06 : Modification de périmètres de protection de monuments historiques

Le Conseil Communautaire prescrit la modification des périmètres de protection pour les quatre monuments suivants : Eglise de Faye, Collégiale Notre Dame, Eglise Notre Dame de la Paix, Presbytère de l'Eglise Notre Dame de la Paix.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DELIBERATION 2015/07 : Création d'une plateforme de « télé-centre » et adhésion à la société publique locale (SPL) « E-TIC Dordogne

Le Conseil Communautaire approuve la création d'un « Télé-Centre » sur le Ribéraçais et à l'adhésion de la CCPR à la Société Publique Locale. La Communauté de Communes devient actionnaire de la SPL, dont les frais d'entrée sont fixés à la somme de 10 000 € (soit 100 actions à 100 €). Dans l'hypothèse d'une réalisation du télé-centre en 2015 avec mise à disposition d'un local d'environ 100m² à la SPL, il accepte de procéder à une avance remboursable de 30 000 € aux fins d'équiper le local en matériel informatique

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

DELIBERATION 2015/08 : Projet de valorisation du village vacances de Beauclair et plan de financement prévisionnel : demande de subvention au titre de la DETR 2015

Le Conseil Communautaire approuve le développement de la capacité d'accueil touristique du centre de vacances de Beauclair à Douchapt ainsi que la valorisation et la modernisation du site et autorise le Président à effectuer une demande de subvention au titre de la DETR 2015 à hauteur de 30 % du montant des travaux estimés à 1 642 760 € soit 492 828 €.

DELIBERATION 2015/09 : Autorisation donnée au Président de signer avec l'INRAP une convention pour un diagnostic de fouilles archéologiques

Dans le cadre du projet de revalorisation du village vacances de Beauclair à Douchapt, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention avec l'INRAP relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive.

DELIBERATION 2015/10 : Réalisation d'un sentier d'interprétation aux Tourbières de Vendoire

Le Conseil Communautaire approuve la mise en place d'un sentier d'interprétation le long du cheminement existant du site des Tourbières de Vendoire afin d'entreprendre la valorisation du site pour un montant de 30 045 € HT et autorise le Président

- A signer une convention de prestation avec le CEN Aquitaine
- A solliciter le Département en vue de l'attribution de subventions à hauteur de 40%.

FINANCES

DELIBERATION 2015/11 : Anticipation de crédit d'investissement

Le Conseil Communautaire autorise le Président à anticiper les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif à hauteur de 12 000€.

DELIBERATION 2015/12 : Autorisation donnée au Président de solliciter des subventions au titre des contrats d'objectifs et de ville (Canton de Ribérac)

Compte tenu des travaux de voirie effectués ou à effectuer sur le Ribéraçais le Conseil Communautaire autorise le Président:

- à solliciter une subvention au Conseil Général de la Dordogne de 7 084 € au titre du contrat d'objectifs du canton de Ribérac.
- à solliciter une subvention au Conseil Général de la Dordogne de 29 901 € au titre du Contrat de ville de Ribérac.

DELIBERATION 2015/13 : Décision modificative : régularisation comptable exercice budgétaire 2014

Le Conseil Communautaire approuve l'abondement du chapitre 73 en dépassement de crédit sur l'exercice 2014 à hauteur de 4848 €.

DELIBERATION 2015/14 : Modification de postes

Le Conseil Communautaire approuve la création d'un poste à 35H en CDD pour une durée d'un an pour le SPANC ainsi que la création d'un poste au tableau des effectifs d'un agent communal à 20h30 en poste à l'école de Champagne et Fontaines mis à disposition de la CCPR et qui souhaite intégrer la collectivité.

DELIBERATION 2015/15 : Autorisation donnée au Président de signer le procès-verbal complémentaire de mise à disposition de la piscine et de ses équipements

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer le procès-verbal complémentaire de mise à disposition de la piscine et de ses équipements.

LA SEANCE EST LEVEE A 20h30

